



Femmes dans la précarité, femmes du public et du privé, restons unies et mobilisées !

Sourd à l'hostilité de la population à la réforme des retraites, le gouvernement maintient son projet, en l'amendant de quelques mesurées sur la pénibilité ou les carrières longues. Contre les inégalités de retraite entre les hommes et les femmes, pourtant très importantes, rien n'est prévu. Sur cette question, son discours se réduit à deux arguments, basés sur l'hypocrisie et le mensonge.

Hypocrisie quand il répète que "la retraite n'a pas vocation à corriger l'ensemble des inégalités existant dans l'emploi". Certes, mais elle n'a surtout pas vocation à les amplifier. Or c'est le cas : la pension moyenne des femmes ne représente que 62 % de celle des hommes, alors que leur salaire moyen représente 80 % de celui des hommes. Aujourd'hui, la moitié des femmes retraitées touche **une pension de moins de 900€ par mois**.

En outre, sans les dispositifs conjugués et familiaux dont elles bénéficient, leur pension ne représenterait même pas la moitié (48 %) de celle des hommes. Ces dispositifs se révèlent donc indispensables, tout en restant insuffisants pour compenser les inégalités.

Mensonge lorsque Eric Woerth déclare le jeudi 9 septembre sur France 2 que ce projet de loi sur les retraites accentuera la solidarité envers les femmes.

Ce n'est pas la solidarité, mais la précarité des femmes que le projet du gouvernement va accentuer.

La prise en compte des indemnités du congé maternité ne pourra rattraper le retard. Elle ne concerne en moyenne que 32 semaines sur 2080 semaines d'activité dans la vie d'une femme.

Les réformes précédentes de 1993 et 2003 ont déjà aggravé ces inégalités. Nous le savons, les femmes vont une fois de plus payer le prix fort de cette réforme : pensions en baisse, carrières incomplètes, décotes importantes...

Les reports de l'âge légal à 62 ans ainsi que celui de l'âge de départ sans décote à 67 ans vont aggraver ces inégalités et risquent de faire basculer et s'enfoncer bon nombre de femmes dans la précarité.

La question des inégalités de retraite entre les hommes et les femmes reste donc entière et non traitée. Le projet de réforme est injuste non seulement envers les femmes, mais envers les jeunes, les carrières longues, les métiers pénibles et plus globalement l'ensemble des salarié-es. Fondamentalement il refuse de s'attaquer à l'inégal partage entre le capital et le travail qui a fait reculer la masse salariale en proportion inverse de l'envolée des dividendes. Une alternative existe pour faire reculer les inégalités et financer un bon niveau de retraites et de protection sociale, il est fondé sur un financement juste et étendu aux revenus du capital.

**Collectif droits des femmes, c'est reparti !
RDV jeudi 14 octobre à 20.00 à la Maison du Peuple.
Venez nombreux et nombreuses !**